

Edito



« L'innovation ne s'arrête jamais... »

Se repenser, changer, créer, inventer, transformer, bouleverser sont autant d'actions qui mène à l'innovation. Et quand celle-ci s'installe dans une organisation, c'est généralement pour y rester ! Cette affirmation se confirme chaque année dans la profession d'avocat.

Depuis 4 ans que le Village de la Justice organise le [Prix de l'innovation en relation-clients](#), les finalistes ont toujours émis le souhait de poursuivre dans cette voie.

Parce que l'innovation est avant tout un état d'esprit, une volonté de ne pas camper sur ses positions, de ne pas rester ancré dans ses pratiques. Que ce soit pour améliorer sa performance, s'adapter aux nouveaux usages, se différencier, elle aura bien souvent un bénéficiaire : le client !

Le cru 2017 du Prix en est une nouvelle fois la preuve. Les finalistes n'entendent pas en rester là et comptent bien se lancer dans de nouveaux projets. C'est tout l'objet de cette 3^{ème} et dernière newsletter avant la clôture de [vos votes le 10 mars](#), vous expliquer comment ils vont poursuivre leur démarche innovante et vous prouver que l'innovation ne s'arrête (en réalité) jamais...

Bonne lecture !

Laurine Tavitian



Le Prix de l'innovation en relation-client : c'est quoi ?

- 1 - Déjà la 4^{ème} édition organisée par le Village de la Justice.
- 2 - Un Prix qui récompense des cabinets ayant mis en œuvre des solutions innovantes afin de créer de la valeur ajoutée pour leurs clients.
- 3 - 2 Prix en 1 remis lors d'une grande soirée dédiée à l'innovation des avocats (cette année, c'est le 23 mars) :
 - **Le prix du Jury** : tous les finalistes ont été auditionnés par [un Jury 2 le décembre 2016](#) qui a choisi son gagnant et ne tarit pas d'éloges sur les finalistes ([Voir la vidéo](#)).
 - **Le Prix du Public** : et là c'est vous qui décidez en votant !

À VOUS DE VOTER



Organisateur et Partenaires



Comment entendez-vous poursuivre cette démarche innovante ?

CASSIUS

Cassius.fr, cabinet d'avocats en droit du travail 100% en ligne

Nous avons aujourd'hui relevé le pari de créer une solution d'automatisation de documents juridiques complexes et nous allons poursuivre notre démarche innovante dans deux domaines. Le premier sera bien évidemment lié à la solution que nous proposons. Nous comptons proposer à nos clients l'automatisation de leurs propres contrats, prenant en compte les dispositions conventionnelles spécifiques de chaque entreprise. Nous allons également étendre notre offre digitale à d'autres services que ceux que nous proposons actuellement. Au-delà de ce qui a trait à la technologie, c'est l'ensemble de notre offre que nous comptons transformer. Par exemple, le sujet dont nous pensons qu'il sera très bientôt d'actualité dans la profession est celui des honoraires. La tarification au temps passé nous semble désormais obsolète. Nous planchons actuellement sur ce sujet, et d'autres, et proposerons prochainement à nos clients des solutions alternatives de facturation.

[Lire l'interview de Cassius sur le Village de la Justice](#)



♥ Katia BEKAS PONET
et Haiba OUAISSI



Suzanne DECOBECQ ♥

« Tout votre juridique dans votre poche » : une application Albers & Albert

Le cahier des charges de la deuxième version est déjà en cours de rédaction, nous souhaitons aller plus loin sur la gestion des événements et leur exportation, mettre en place une fonction de suivi de l'état des opérations demandées et faciliter le suivi de la facturation et des règlements.

Nous étudions également très sérieusement la mise à disposition d'un générateur de documents juridiques « Albers & Albert » pour nos clients.

[Lire l'interview de Albers & Albert sur le Village de la Justice](#)

ALBERS & ALBERT

LEGALIX

Legalix Avocat, une plateforme en ligne de service juridique à la demande

Nous avons d'ores et déjà diversifié notre offre en proposant des consultations par mails, concises ou approfondies, mais également des abonnements, en plus des interventions ponctuelles. Sur les documents juridiques, les actes proposés sont également très diversifiés.

Nous allons poursuivre nos efforts en vue de proposer de plus en plus de type de diligences en ligne et de faire connaître notre solution dans l'écosystème des start-up !

Nous envisageons également à long terme, un développement de notre solution LEGALIX sur le plan international, notamment via la mise en place de partenariat avec des confrères étrangers.

[Lire l'interview de Legalix sur le Village de la Justice](#)



♥ Valéry LONTCHI

PLUS QUE 10 JOURS POUR VOTER



Comment entendez-vous poursuivre cette démarche innovante ?

**SEKRI VALENTIN
ZERROUK**

LEGAL CLUSTER® et MySVZ® : un écosystème juridique sur-mesure allié à une plateforme digitale collaborative

L'innovation est une démarche continue. Surtout aujourd'hui. Il faut réfléchir en termes de « road map ». Et nous aurons des nouveautés à présenter au fur et à mesure. D'ailleurs, la qualité de notre approche permet de discuter aujourd'hui avec des éditeurs de solutions métiers à l'intégration de leurs solutions dans notre plateforme.

Mais attention, le défi c'est que chaque évolution, chaque nouveauté crée de la valeur pour nos clients. L'innovation pour l'innovation n'a aucun sens. Et finalement nous passons beaucoup de temps à faire la part des choses entre le bon grain et l'ivraie.

Nous allons donc avant tout, être très attentifs aux retours d'expériences de nos clients et de nos collaborateurs sur la prise en main et l'usage de cet outil.

L'exécution est le facteur clef, étape par étape. C'est notre défi prioritaire et nous allons le relever dans un dialogue constant avec nos clients.

[Lire l'interview de Sekri Valentin Zerrouk sur le Village de la Justice](#)



Jean-Marie
VALENTIN



Karine DE LUCA
et Maude LELIEVRE



Sens & Emotions, un protocole d'accompagnement du client basé sur son ressenti

Le projet principal « imminent » réside dans la conception d'un film d'animation dédié aux enfants pour expliquer le divorce. C'est avec plaisir et enthousiasme que nous travaillons à ce projet avec différents professionnels. Ce film devrait voir le jour au cours de l'année 2017.

Notre démarche devrait également voir naître quelques vidéos pratiques « Made in GRANVELLE ».

L'objectif est de pérenniser ce projet, de l'asseoir et de pouvoir intégrer à notre équipe un personnel toujours plus qualifié, juridiquement... et humainement !

[Lire l'interview de Granvelle sur le Village de la Justice](#)

GRANVELLE
POMELAW

Pomelaw.fr, un cabinet d'avocats 100 % en ligne

Nous avons acquis la conviction que notre profession est à un tournant majeur et nous souhaitons participer à cette révolution. C'est la raison pour laquelle nous maintenons nos efforts et améliorons chaque jour notre logiciel web en créant de nouvelles fonctionnalités. Nous avons ainsi récemment mis en place la signature électronique des documents, un autre exemple de gain de temps considérable pour nos clients.

En définitive et suite au succès de notre plateforme, nous avons choisi de la mettre à disposition de nos confrères en « marque blanche », c'est-à-dire adaptable aux couleurs et aux logos de leurs Cabinets et intégrable sur leurs sites vitrines déjà existants. La duplication de notre plateforme leur permet ainsi de digitaliser leurs services, sans avoir à supporter les coûts initiaux de développement d'une plateforme.

[Lire l'interview de Pomelaw sur le Village de la Justice](#)



Raphaël COTTIN
et Julie LEGOFF



PLUS QUE 10 JOURS POUR VOTER



2^{ème}
Village de la
LEGAL TECH

VILLAGE DE
LA JUSTICE
La communauté
des métiers du Droit
village-justice.com

OPEN
LAW*

* Le droit ouvert

Save the date

**Village de la
Legal Tech**

**6 et 7 décembre 2017
PARIS**

www.village-legaltech.fr